

Résultats d'apprentissage sectoriels selon l'approche Tuning

En tant qu'élément clé d'un programme de recherche exhaustif, le COQES a entrepris un projet fondé sur l'approche Tuning pour relever et mesurer les résultats d'apprentissage dans des « secteurs » précis du système d'enseignement postsecondaire (c'est-à-dire sciences de la vie et de la santé, sciences physiques et sciences sociales) dans les collèges et universités de l'Ontario. L'expression « Tuning » désigne le processus consistant à réunir des personnes de différents établissements afin de formuler des résultats d'apprentissage communs pour les étudiants. En termes simples, il s'agit d'un processus ascendant utilisé par les personnes « sur le terrain » pour énoncer des résultats d'apprentissage pertinents, adéquats et utilisables.

Ce document présente les compétences et les résultats d'apprentissage recommandés pour les secteurs des sciences de la vie et de la santé, des sciences physiques et des sciences sociales en Ontario. Il traite des quatre types de titres de compétence les plus fréquemment accordés par le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario : le diplôme de deux ans, le diplôme de trois ans, le baccalauréat spécialisé de quatre ans et la maîtrise (axée sur la recherche).

Nous encourageons les lecteurs à lire le rapport complet lié à ce projet : « L'approche Tuning : Relever et mesurer les résultats d'apprentissage sectoriels dans le système d'enseignement postsecondaire » (Lennon, Frank, Humphreys, Lenton, Marsden, Omri et Turner, 2014). Le rapport décrit les objectifs, le but et l'utilité de relever les résultats d'apprentissage, présente des façons de les intégrer aux programmes, traite des questions d'évaluation et fournit des exemples de la façon dont les étudiants peuvent démontrer qu'ils ont atteint les résultats d'apprentissage.

Comment utiliser ce document

Ce document présente un tableau indiquant les caractéristiques associées aux activités accomplies habituellement par les étudiants à chacun de ces niveaux de compétences (veuillez consulter le Tableau 1). Ces caractéristiques décrivent le contexte dans lequel les résultats d'apprentissage doivent être évalués. Il s'agit des caractéristiques des activités, plutôt que des particularités des résultats d'apprentissage, comme le degré d'autonomie, le degré d'interdépendance, etc. Ces caractéristiques sont essentielles pour comprendre les différences entre les titres de compétence et les ensembles de compétences générales des étudiants. Elles devraient être prises en compte au moment d'examiner les résultats d'apprentissage afin de saisir pleinement les habiletés de l'étudiant.

Six compétences de base sont présentées pour chaque niveau de compétences. Les cinq premières sont communes à tous les secteurs : 1) Connaissances, 2) Pensée critique et créative, 3) Communication, 4) Responsabilité sociale, 5) Capacités personnelles et interpersonnelles et la sixième, Pratiques et méthodes, est propre à chaque secteur. De façon générale, les compétences, les sous-compétences et les résultats d'apprentissage des étudiants regroupent les connaissances (ce que les étudiants devraient savoir) et les compétences (ce que les étudiants devraient être en mesure de faire) attendues au moment de l'obtention du diplôme.

Ces compétences révèlent les regroupements connexes de résultats d'apprentissage. Cette catégorisation ne veut pas dire que l'on souhaite classer les expériences d'apprentissage par

« catégorie », mais plutôt que l'on tente de les communiquer d'une façon claire, voire légèrement simpliste. Les compétences sont examinées par rapport à chaque titre de compétence (qu'il s'agisse d'un diplôme ou d'un grade) en vue d'établir des résultats d'apprentissage qui décrivent clairement les habiletés attendues des diplômés. Ces résultats d'apprentissage sont présentés dans les cellules d'une matrice où les titres de compétence se trouvent dans les colonnes et les catégories, dans les rangées.

En général, ces habiletés évoluent entre les différents titres. Il faut reconnaître, cependant, qu'un grade n'est pas simplement un « diplôme plus deux ans d'études supplémentaires ». En effet, les programmes de deux ans menant à un diplôme peuvent comprendre des résultats d'apprentissage se rapportant à des connaissances et à des compétences que les étudiants acquièrent dans des programmes précis, qui ne font pas nécessairement partie d'un baccalauréat de quatre ans. Par exemple, l'apprentissage intégré au travail peut être inclus dans un programme d'études menant à un diplôme collégial, mais ne se concrétisera pas en un résultat lié à un grade.

Enfin, tous les résultats d'apprentissage font état de réalisations. Ces résultats sont décrits en fonction des habiletés que les étudiants posséderont à l'obtention du titre, mais ne visent pas à représenter le niveau de rendement dont un étudiant peut faire preuve. De plus, ces résultats n'ont pas pour objet de représenter un idéal, mais plutôt de situer les attentes actuelles. Nous tenons en outre à souligner que les attentes relatives à certains des résultats d'apprentissage seront plus élevées pour certains programmes.

Tableau 1. Caractéristiques des niveaux de compétences*

CARACTÉRISTIQUES	DIPLÔME DE DEUX ANS	DIPLÔME DE TROIS ANS	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE
	Les activités sont bien définies et...	Les activités sont définies de façon générale et...	Les activités sont complexes et...	Les activités sont exploratoires et...
PROCESSUS ET PORTÉE	... ont des restrictions et processus clairs, ont une portée limitée et comportent des renseignements non ambigus.	... demandent l'adaptation ou l'extension des processus habituels; peuvent avoir des restrictions vagues ou comportent des renseignements contradictoires.	... nécessitent de recourir à la pensée abstraite lorsque les processus ne sont pas immédiatement évidents; ont une vaste portée; comportent souvent des renseignements ambigus ou incertains.	... nécessitent de recourir à la pensée abstraite lorsque les processus ne sont pas immédiatement évidents; ont une portée ouverte; comportent souvent des renseignements inconnus et des restrictions.
BASE DE CONNAISSANCES REQUISE	... nécessitent d'utiliser des connaissances théoriques limitées, mais des connaissances pratiques approfondies.	... exigent des connaissances pratiques approfondies se rapportant aux connaissances théoriques fondamentales.	... nécessitent de mettre l'accent sur les connaissances théoriques se rapportant aux connaissances pratiques.	... exigent des connaissances théoriques approfondies et à jour sur le domaine de recherche.
INTERDÉPENDANCE	... présentent des problèmes distincts et indépendants.	... présentent des éléments de problèmes importants.	... présentent plusieurs éléments ou sous-problèmes interreliés.	... nécessitent d'approfondir les idées et concepts interreliés.
INNOVATION	... demandent d'utiliser les concepts ou processus existants d'une façon différente.	... demandent d'utiliser les concepts ou processus d'une façon inhabituelle.	... demandent l'utilisation créative des principes et connaissances axées sur la recherche de manière novatrice.	... demandent la création de nouvelles connaissances ou la mise en application novatrice des connaissances existantes dans de nouveaux domaines.
AUTONOMIE	... ont des objectifs et méthodes prescrits et sont supervisées.	... ont des objectifs et méthodes vaguement prescrits et sont supervisées.	... nécessitent de déterminer de façon autonome les processus et méthodes et sont supervisées à intervalles réguliers.	... nécessitent d'effectuer des recherches de façon autonome sous supervision minimale.

* N.B. Ce document a été adapté des « Graduate Attributes and Professional Competencies » (2013) de la International Engineering Alliance. Voir <http://www.washingtonaccord.org/IEA-Grad-Attr-Prof-Competencies.pdf>.

Tableau 2. Compétences et sous-compétences

Caractéristiques des niveaux de compétences (diplôme de deux ans, diplôme de trois ans, baccalauréat, maîtrise)

PROCESSUS ET PORTÉE	BASE DE CONNAISSANCES REQUISE	INTERDÉPENDANCE	INNOVATION	AUTONOMIE
---------------------	-------------------------------	-----------------	------------	-----------

COMPÉTENCES		SOUS-COMPÉTENCES		
1	CONNAISSANCES	1.1 Théorie et concepts 1.2 Numératie	1.3 Limites des connaissances et compétences 1.4 Multidisciplinarité	1.5 Éventail des connaissances
2	PENSÉE CRITIQUE ET CRÉATIVE	2.1 Pensée critique 2.2 Créativité	2.3 Détermination des problèmes 2.4 Résolution de problèmes	2.5 Analyses des risques et avantages 2.6 Évaluation
3	COMMUNICATION	3.1 Compréhension de lecture 3.2 Compétences en rédaction	3.3 Compréhension orale 3.4 Compétences en présentation	3.5 Aptitude à discuter 3.6 Communications graphiques
4	RESPONSABILITÉ SOCIALE	4.1 Principes et lignes directrices éthiques 4.2 Responsabilités juridiques et professionnelles	4.3 Santé et sécurité 4.4 Sensibilisation et répercussions sociales	4.5 Conscience globale 4.6 Environnement et viabilité
5	CAPACITÉS PERSONNELLES ET INTERPERSONNELLES	5.1 Diversité et respect 5.2 Travail d'équipe	5.3 Réflexion personnelle 5.4 Autodétermination et autonomie au travail	5.5 Apprentissage permanent
6	PRATIQUES ET MÉTHODES	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ	SCIENCES PHYSIQUES	SCIENCES SOCIALES
		6.1 Méthodes d'enquête et de recherche 6.2 Recherche éthique 6.3 Documentation de référence 6.4 Gestion de l'information 6.5 Disposition et référencement 6.6 Pratique 6.7 Pratique entre disciplines et professions	6.1 Outils, instruments et équipement (matériels et logiciels) 6.2 Conception 6.3 Incertitude 6.4 Dépannage 6.5 Modèles 6.6 Gestion des ressources 6.7 Gestion de l'information	6.1 Méthodes de recherche 6.2 Éthique de la recherche 6.3 Méthodes d'analyse 6.4 Incidence sociale 6.5 Gestion des ressources 6.6 Gestion de l'information